

# Quiberon. Les plaisanciers s'informent sur la sécurité

Matériel à embarquer et conseils pour toute navigation, rappels sur la vitesse et lutte contre la malveillance ont été abordés, mercredi 27 avril 2022, à Quiberon (Morbihan), dans les locaux de la capitainerie de Port Haliguen.



Le président de l'APPH, Alain Zins (au centre), a lancé la réunion organisée à Port Haliguen avec les représentants des forces de l'ordre et de la sécurité. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Publié le 28/04/2022 à 17h08

[Écouter](#)

Une réunion était organisée, mercredi 27 avril 2022, dans les locaux de la capitainerie de Port Haliguen, à [Quiberon \(Morbihan\)](#). A l'initiative de l'Association des plaisanciers du port (APPH), elle avait pour vocation d'aborder la sécurité en mer, mais aussi la prévention des vols sur les bateaux à quai.

## « Regardez la météo avant de partir »

Le major Bruno Tromeur, commandant de la Brigade de surveillance du littoral de la gendarmerie maritime de Lorient, s'est lancé dans la présentation de la réglementation des

navires de plaisance. La Nouvelle Division 240, réactualisée en 2019, et qui concerne les navires et tous les engins de loisir nautique, de 0 à 24 m, a alors été détaillée. « **Elle fixe le matériel minimal d'armement et de sécurité à embarquer, en fonction de la zone de navigation, basique, côtière, semi-hauturière et hauturière** », a précisé le major Tromeur, invitant la trentaine de participants à la réunion à consulter cette Division 240 sur internet et le tableau du matériel de sécurité obligatoire et nécessaire. Notion de chef de bord, d'abri, numéro d'urgence à connaître et conseils de navigation ont aussi été passés en revue. « **Regardez la météo avant de partir, dites à un proche où vous allez et restez humbles devant les éléments, a poursuivi le major. Et si vous avez des enfants à bord, mettez-leur des gilets de sauvetage.** »

## Vitesse et vigilance

La réunion s'est poursuivie par le sujet de la vitesse. Dans la bande des 300 m, elle ne doit pas dépasser 5 nœuds, tandis qu'elle est limitée à 3 nœuds dans le port. « **Pour rappel, 300 m, c'est autour de toute roche émergée au moment où on navigue** », a souligné l'adjudant-chef Cyril Thébault, commandant de la brigade nautique de la gendarmerie de Quiberon, cédant la parole au maréchal des logis-chef Thomas Annic, responsable sûreté du Morbihan, qui a enchaîné sur le domaine de la lutte contre la malveillance.

« **Si la vidéoprotection est un moyen parmi tant d'autres, vous devez aussi être acteurs de la sécurité dans votre port** », a-t-il appuyé. À Quiberon, la Compagnie des ports du Morbihan, pour lutter contre les vols de matériel sur les bateaux, a déployé 29 caméras performantes, de jour comme de nuit, surveillant les entrées, les sorties et les passerelles. « **Six ou sept équipements supplémentaires vont être installés et toute notre équipe reste vigilante à tout ce qui se passe dans le port** », a ajouté Bruno Guillon-Verne, directeur adjoint de Port Haliguen

UPPM revue de presse